

Compte rendu de la réunion en date du 17 août 2021, tenue à Ardon (45)

Ouverture de la séance par Jean-Bernard Moings, vice-président de la SCC,
Début de la réunion à 13 h 50.

Élection du président de la CUN-CBG : Jean-Claude Bergevin, doyen d'âge, préside l'élection, Jean-Bernard Moings est le seul candidat, il obtient 12 voix pour et 1 blanc sur 13 votants.

Élection du secrétaire général : Jean-Bernard Moings préside l'élection, Pierre Rouillon est seul candidat, il obtient 11 voix pour et 2 blancs sur 13 votants. Pierre Rouillon est également nommé référent du suivi des activités financières de la CUN-CBG.

Élection du secrétaire général adjoint, Jean-Bernard Moings préside l'élection, Dominique André est candidate, elle obtient 12 voix pour et 1 blanc sur 13 votants.

Sous la présidence de :

Jean-Bernard Moings, Président de la Commission d'Utilisation Nationale « Chiens de Berger et de Garde »,

Jean-Bernard Moings souhaite la bienvenue aux nouveaux responsables de GT, et renouvelle son souhait d'une commission active, qui ne se coupe pas du terrain, et dont le travail doit être perceptible par chacun. Un Groupe Travail ne se limite pas à proposer des dates et des noms, mais accompagne et gère au quotidien la vie de chaque discipline.

A ce titre la communication doit être efficace afin que les informations importantes soient facilement accessibles.

Le développement de l'Utilisation doit être une priorité, et les clubs ont évidemment un grand rôle à jouer dans ce cadre, sans la motivation des encadrants rien n'est possible.

Etaient présents :

M. Jean-Bernard Moings vice-président SCC,

Les membres de la CUN-CBG : Mme Dominique André, MM. Jean-Claude Bergevin (en remplacement de Christelle Nominé), Michel Beyer, Frédéric Boutin, Jean-Pierre Carrière, Jean-Claude Delpech, Philippe Gisselbrecht, Serge Gladieux, Gilbert Guevel, William Langlois, Bernard Roser, et Pierre Rouillon.

Absents excusés : MM. Alexandre Balzer Président de la SCC et Jean-Denis Devins président de la CNEAC.

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance.
2. Élection du président.
3. Élection du secrétaire et secrétaire adjoint.
4. Mot du président.
5. Examen des C. R. des Groupes Travail.
6. Contact.
7. Stages GT
8. Questions diverses.

1. Examen des projets de CR des réunions des « Groupes Travail »

- 2.01 CR Ring
- 2.02 CR Mondioring
- 2.03 CR Campagne
- 2.04 CR IGP/FH
- 2.05 CR Pistage Français
- 2.06 CR Obéissance
- 2.07 CR Recherche Utilitaire
- 2.08 CR Sauvetage
- 2.09 CR Administrations
- 2.10 CR Formation

2.01 Groupe Travail Ring

Réunion téléphonique du GTR du 12 août 2021

Membres présents :

M. Serge Gladieux, Responsable du GTR

MM. Stéphane Bottaro Michel, Rivière, Serge Amendola, Xavier Attra.

➤ GP SCC en Ring 2021 :

Cette année la Finale du GP SCC et le Challenge Inter-Races SCC en Ring seront regroupés sur le même site, l'ACT de l'Oise s'est proposée d'organiser ces 2 manifestations. Le club de Méru est chargé de l'organisation.

Il se dérouleront les 16 et 17 octobre 2021 au Stade de la Mare aux Loups rue Aristide Briand à Méru.

Coordonnées du Responsable de l'organisation : Mr Das Neves Azevedo Nuno

Tél : 07 69 90 27 42 ☎ nunonevesazevedo@gmail.com

➤ Jury GP SCC en Ring 2021 :

Juge : Pierre-Yves Secrétain

HA : MM. Sébastien Gringet- Samuel Mabire HA remplaçant : Alexandre Pfefferkorn

➤ Jury du Challenge Inter-Races SCC 2021 :

Juge : Jean-Claude Delpech

HA : MM. Florian Fouilleul - Rodrigue Augis HA remplaçant : Julien Sejour

➤ Championnat des DROM-COM les 16 et 17 octobre 2021 à Mérignac :

Ce Championnat se déroulera sur le terrain du Club Bordelais d'Éducation Canine,

1 rue Jean Monnet 33700 Mérignac

Coordonnées du Responsable de l'organisation : Mr Philippe Videira

Tél : 06 07 24 89 22 ☎ philippe.videira123@orange.fr

➤ Jury DROM-COM 2021 :

Jurys : Gilles Déprez et Antoine Mouchéghian

HA : MM. Damien Grégorieff et Yannick Masson HA remplaçant : Medhi Czesniewski

➤ **Championnat de France Ring 2021 les 22, 23 et 24 octobre à Pauillac :**

Le Championnat de France se déroulera sur le terrain du Stade Gustave Bonnefous
1 allée Marine 33250 Pauillac
Coordonnées du Responsable de l'organisation : Mr Philippe Videira
Tél : 06 07 24 89 22 ☎ philippe.videira123@orange.fr

➤ **Jurys du Championnat de France 2021 :**

Président : Mr Jean-Claude Bouterige
Juge : Mr Éric Cavaille
Juge au contact : Mr Jean-Luc Courteille
Hommes Assistants : Mrs Roman Behaeghel, Anthony Hermann-Lonni, HA remplaçant : Fabrice Sintes

Nombre de participants à cette finale :

26 concurrents
3 chiens en blanc
2 invités de race
Le Champion des DROM-COM 2019 ainsi que le Champion des DROM-COM 2021

➤ **Liste des sélectionnés Finale 2021 :**

Voir le dernier tableau ci-dessous suite à l'incapacité physique du chien de Mr Francis Mercier à participer au Championnat de France, et le désistement du 30^{ème} Mr Roseau Jean-Louis, Mme Chantal Long avec le chien N'Orok du Domaine de Melissa, sera le 3^{ème} chien en blanc.

Classement	Gr	Nom du chien	Race	Père	Mère	Propriétaire	Club	Régionale	Présél	A	B	C	MOYENNE
1	6	JOOK	BBMM	CUTTER DU CAMI CATHERIC	DRIFT DES COMBANTANTS D'ANUBIS	PETIT STEPHANE	LE REVEST	MIDI COTE D'AZUR	363,537	376,750	376,337	386,100	379,729
2	3	LOIS	BBMM	ARKO	DAISY DITE DOUMA	HEGO JEAN MARC	ST AUBERT	ST HUBERT DU NORD	362,562	371,525	382,800		377,163
3		LARZAC DU TERRIL NOMADE	BBMM	JET7 DU BANC DES HERMELLES	HIGUAEDA DU TERRIL NOMADE	BERTOT GREGORY	SALOME	ST HUBERT DU NORD	367,592	382,250	367,350		374,800
4	3	HELLO DU DOMAINE DE CAMELEON	BBMM	BANDIT DES PLAINES DE THERACHE	ACTIVE DU DOMAINE DU CAMELEON	BAUSMAYER NATHALIE	BEAUVAS	OISE	373,617	377,300	365,937		371,619
5	6	NIXON DU BANC DES HERMELLES	BBMM	HOOKER DU BANC DES HERMELLES	JODEE DU BANC DES HERMELLES	HERY DIDIER	PALAVAS	LANGUEDOC-ROUSSILLON	363,260	361,600	366,025	385,000	370,875
6	4	JEDAI DES LOINTAINES GALAXIES	BAM	CISKO DES LOINTAINES GALAXIES	FREESBY DES LOINTAINES GALAXIES	SOINARD PHILIPPE	ALENCON	BASSE-NORMANDIE	370,591	369,050	367,950	374,000	370,333
7	6	INOUI DU MAS DES CROZES	BBMM	CAWAN DU MAS DES CROZES	DIAZ DE LA PLAINE DE CHEYENNES	MERCIER LOIC	SCC 113	LANGUEDOC-ROUSSILLON	361,792	371,250	367,675	367,125	368,683
8	4	JACTA EST DES PLAINES DE THERACHE	BBMM	CAPLAN DES DEUX SABRES	GANJA DES PLAINES DE THERACHE	BOUTONNET BERNARD	ALENCON	BASSE-NORMANDIE	380,991	377,850	358,424	368,687	368,320
9	4	JINX AU PARADIS D'ORSY	BBMM	AKIM DES BERGERS D'ECOLUE	B'CHOUCHOUTE AU PARADIS D'ORSY	LECOMMANDEUR MARION	PLESCOP	BRETAGNE	370,500	364,400	372,350	365,750	367,500
10	6	LOU BEOU DES TERRES POURPRES	BBMM	FANTO DU HAUT DE L'ARIZE	EDENNE DES TERRES POURPRES	BARNIER CLAUDE	ALLAUCH	MIDI COTE D'AZUR	365,829	349,800	373,725	376,975	366,833
11	6	INVICTUS DU CAMI DE CATHERIC	BBMM	TOMAHAWK DU CAMI CATHERIC	DAYTONA DU CAMI CATHERIC	LECROQ BRUNO	BRIGNOLES	MIDI COTE D'AZUR	373,357	358,100	363,299	378,862	366,754
12	7	JUUU DU CREUX THATCHER	BBMM	ZJART VON KAFTAN	FREYA DU CREUX THATCHER	LANGLAIT OLIVIER	ONDAINE	RHONE-ALPES	368,555	361,025	370,150	367,950	366,375
13	7	IPPON DU GROS FOUGUE	BBMM	FIRST DE L'OXFORD CANIN	CHERCANE	SOUVEMBRIE FABIEN	VAL DE SAONE	RHONE-ALPES	378,070	365,475	363,000	368,150	365,542
14	7	JIMA DU CAMI DE CATHERIC	BBMF	ZJART VON KAFTAN	FOXIE DU CAMI CATHERIC	MARECHAL CHRISTOPHE	VOURLLES	RHONE-ALPES	368,670	357,775	368,049	370,799	365,541
15	1	HEDWARD DU SERMENT DES BRUMES	BBMM	AYRTON DU VOID DE LA BURE	FELINE DU DOMAINE DES VOSSPATT	FROIDEVAUX LOIC	ST NABORD	LORRAINE	375,692	366,487	357,137	372,350	365,325
16	8	L'UNICK DU VAL DU TONKIN	BBMM	GEGE DU VAL DU TONKIN	DAIRA	DUBOST FRANCK	ANGOUMOIS	CHARENTE	379,985	378,000	334,400	378,950	363,783
17	7	MISSILE DU BOIS MERMOZ	BBMM	HULKO DE LA PETITE RENARDIERE	HONDA DU CLOS DE L'EPTE	VOLLE ERIC	PIERRELATTE	RHONE-ALPES	369,310	361,075	369,050	361,175	363,767
18	3	MALABAR AU PARADIS D'ORSY	BBMM	ERED BULL DES BANC DES HERMELLES	I-YASKY AU PARADIS D'ORSY	LOPEZ EMMANUEL	BONSECOURS	SEINE-MARITIME	370,497	370,700	355,850		363,275
19	6	OLLY DU MONT LIBRE	BBMF	FINWEE DE LA AILZALLERIE	GIPSY DU MONT LIBRE	LONG CHANTAL	MARIGNANE	MIDI COTE D'AZUR	372,720	345,425	367,774	375,200	362,800
20	3	JUMPER DU DOMAINE DE GEDAI	BBMM	D'SNIPIER DU VIEUX MARRONIERS	GEDAI DES PLAINES DE THERACHE	BEDDELEM GAETAN	LOMME	ST HUBERT DU NORD	376,897	365,387	360,085		362,736
21	6	JOX DE LA DOG'ATTITUDE	BBMM	GORDON	BAIKAL DE LADY NOIRE	ROULAUD STEVE	ANTIBES	MIDI COTE D'AZUR	366,097	352,662	355,025	377,487	361,725
22	1	LASCAR DU MAC DES LOTUS	BBMM	DUC	GUERRA	RODRIGUEZ MIGUEL	ROCY	CHAMPAGNE-ARDENNES	370,612	369,437	343,750	368,875	360,687
23	7	JAW DU CAMI DE CATHERIC	BBMM	ZJART VON KAFTAN	B-CHEYENNE	ORSET FREDERIC	THONOISAI	RHONE-ALPES	369,857	369,600	348,700	362,362	360,221
24	3	JCAR DIT IAM DU VIEUX MARRONNIER	BBMM	CHICO DU CHEMIN DE L'ESPERANCE	VEGA DU DRAGON D'EAU	HAULTCOEUR CEDRIC	OYE-PLAGE	ST HUBERT DU NORD	379,390	367,950	352,374		360,162
25	5	LYCAN VOM SCHOSS RICKENS	BBMM	DUC	GUERRIA	PICAVEZ BERNARD	BAYONNAIS	PYRENEES-ATLANTIQUES	365,035	358,050		361,999	360,025
26	7	MAWAK DU NEF DE LA CHAPELLE	BBMM	IPPON DU GROS FOUGUE	FOXY DU MAS DES CROZES	SOUVEMBRIE FABIEN	VAL DE SAONE	RHONE-ALPES	378,812	343,200	375,375	360,250	359,608
DOM TOM													
27	2019	HANNIBAL DU DOMAINE DES ECLAIREURS	BBMM	ESPOIR DU DOMAINE DES ECLAIREURS	FIDJI DES VOLCAMILERIC	MARIE-JOSEPH XAVIER	LAMENTINOISE	MARTINIQUE					370,150
28	2021												
CHIENS EN BLANC													
29	2	JUJITSU DU CALVAIRE AUX ACACIAS	BBMM	CENA DU CALVAIRE AUX ACACIAS	BACCARAT DU CALVAIRE AUX ACACIAS	LECOMTE TIMOTHEE	FONTAINEBLEAU	SCIF	372,735	354,775	353,761	369,625	359,387
30	3	LORYS DES GUERRIERS JEAN BEART	BBMM	DIESEL V DES GROTTE DE LA PLAINE	FHIRISHIMA	PREVOST JEAN-MARIE	PONT AUDEMER	EURE	377,045	363,550	354,700		359,125
31	6	N'OROCK DU DOMAINE DE MELISSA DIT CHAMAL	BBMM	IPONG AU PARADIS D'ORSY	DOLLY	LONG CHANTAL	MARIGNANE	MIDI COTE D'AZUR	378,602	332,750	377,300	362,725	357,592
INVITE DE RACE													
32	3	JULO DIT JAG	BBGM	FILS DES FEES D'Ebene	FILOUSE DU CHAMP BOULET	PLOMON FLORENT	SD THUN ST MARTIN	ST HUBERT DU NORD	374,417	335,148	359,898		347,523
33	3	LEWIS	BHM	DEEPER	GAIA DES CROCS DE L'OLYMPHE	LACHERIE REMY	CALAIS	ST HUBERT DU NORD	371,910	328,348	359,425		342,887

Parcours scindé Championnat de France 2021 :

C.R. REUNION DE LA CUNCBG DU 29.1.2019 VALIDE PAR LE COMITE SCC LE 19.2.2019

Le parcours scindé en 2 sera appliqué au championnat de France dans un but d'équité par rapport au tirage. En cas de chaleur et également pour donner à la manifestation une attractivité supplémentaire pour le public non initié, présent.

Le GTR propose la modification suivante pour ce Championnat 2021

Compte tenu de la période de l'évènement (mois d'octobre), le parcours scindé en 2 ne sera pas appliqué obligatoirement. La décision sera prise avec le GTR et le jury le jeudi précédant le championnat.

Dans un souci de préserver l'intégrité physique du chien en cas de chaleur et en plus du parcours scindé.

Les consignes suivantes seront transmises aux juges :

-  Lui permettre de l'abreuver autant de fois que son conducteur le souhaite.
-  Le GTR ainsi que les juges pourront à tout moment interrompre le parcours d'un chien qui se trouverait en souffrance.

Année 2022

➤ **Prérequis pour les Sélectifs 2022**

- **Nombre de Pré-Sélectifs** : 5 concours sous 5 juges différents
- **HA** : 2 fois maximum le même HA niveau 2 ou niveau 3
- **Période prise en compte** : 1^{er} janvier 2020 au 13 février 2022
- **Championnat Territorial 2021** : **obligatoire** sauf pour les Finalistes au Championnat de France 2021
- **Sélectifs 2020** : Possibilité de prendre en compte 1 sélectif sur les 2 ou 3 sélectifs effectués (meilleur pointage)
- Si la crise sanitaire actuelle devait être la cause d'annulation de concours sur la période 15 août 2021 au 13 février 2022, le GT pourrait prendre la décision en accord avec la CUN-CBG de modifier le nombre de concours prérequis pour participer aux sélectifs.

Jurys des Sélectifs 2022

A : Serge Gladieux – Michel Rivière	HA : Mathieu Boutonnet – Romain Lecomte
B : Dominique Piton – Yvon Prigent	HA : Jérémy BILLOD – Gianni Garguillo
C : Jean-Claude Delpech – Richard Martin	HA : Axel Villain – Wilfrand Oriental

Jury Finale 2022

MM. Michel Beyer, Philippe Bernard et Stéphane Bottaro
--

CALENDRIER SELECTIFS RING 2022

	05/06 mars	12/13 mars	19/20 mars	26/27 mars	02/03 avril	09/10 avril	16/17 avril	23/24 avril	31/01 mai	07/08 mai	14/15 mai	11/12 juin	18/19 juin	18/19 juin
GROUPE 1	A			REPOS	B			REPOS	C			FINALE DES DOM/TOM	FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE	FINALE GP SCC
GROUPE 2			A				B				C			
GROUPE 3	B				C					A				
GROUPE 4			C				A				B			
GROUPE 5	C				A					B				
GROUPE 6			B				C				A			
GROUPE 7		A				B				C				
GROUPE 8		C				A				B				
Dernier Présélectif : 12 et 13 février 2022 Date limite GP SCC le 23 et 24/04/2022														

➤ Réunion de juges

Le GT Ring propose que la réunion des juges se déroule le samedi 8 janvier 2022

Compte-rendu du GT RING approuvé par les instances de la CUN cbg

2.02 Groupe Travail Mondioring

Compte-rendu de la réunion téléphonique du groupe en date du 16 juin 2021

Membres présents :

MM. William LANGLOIS, Responsable du groupe, Henri DEGOUT, Jean RABILLE, Roger DIMANO.

Ordre du jour :

- 1. Sélection HA niveau 3 2021
- 2. Championnat de France Mondio 2021
- 3. Sélection des chiens pour le championnat 2021
- 4. Suivi des Juges

1.Sélection HA :

Nous ferons notre sélection niveau 3 à Provins en même temps que la sélection campagne les 18 et 19 septembre 2021.

Présents lors de cette sélection :

- Mr LANGLOIS en sa qualité de juge
- Mr RABILLE responsable des HA
- Mr DIMANO pour les concurrents et sa proximité kilométrique du site de la sélection

2.Championnat de France Mondioring :

Suite au désistement pour raison de santé de Mr Camille TISSERAND qui devait juger le championnat en échelon 3, nous avons sollicité Monsieur Martial BEYAERT pour pallier cette défection.

3.Sélection des chiens pour le championnat de France

Suite aux difficultés d'organisation des concours, en raison du Covid, nous nous sommes engagés à faire le point mensuellement pour organiser la sélection de nos équipes pour le championnat de France.

Au fil des mois, nous nous sommes rendu compte qu'il était difficile pour les concurrents de trouver autant de concours que nous aurions pu l'espérer.

Notre intention de départ était de conserver les 5 concours de sélection, il apparaît évident qu'il est impossible de maintenir cette sélection, même si la reprise de juin a été très encourageante.

Afin d'être tout à fait juste et d'équilibrer les chances des régionales les plus touchées par les temps de confinement imposés, nous réduisons le nombre de concours sélectifs.,
Nous maintiendrons cependant la date limite de sélection au 27 juin, afin de ne pas pénaliser les conducteurs pour la saison 2022

A savoir :

- 2 concours sélectifs pour les catégories 1
- 3 concours sélectifs pour les catégories 2
- 3 concours sélectifs pour les catégories 3
- Le coefficient de la finale sera porté à 3

4. Suivi des juges

Monsieur Jean-Luc Courteille a finalisé ses assessorats et a réussi avec brio son examen sur table avec un résultat de 100/100, des points supplémentaires ont été abordés s'agissant de la CUN et de la FCI. Il peut continuer ses deux jugements parallèles.
Je lui adresse toutes mes félicitations.

Compte-rendu du GT Mondioring approuvé par les instances de la CUN cbg

2.03 Groupe Travail Campagne

Compte-rendu de la réunion en date du 26 mai 2021 au domicile du responsable à LE VAUROY 60.

Les présents : MM. Michel Beyer, responsable GT, Laurent Bernard, secrétaire et François Hurez, responsable HA

3.0 Ordre du Jour :

- 3.0.1. Organisation de concours saison 2021
- 3.0.2. Juges réunion au championnat ou S C C
- 3.0.3. Hommes Assistants
- 3.0.4. Analyse du calendrier / État et analyse de la saison
- 3.0.5. Critères de sélection pour la saison 2021
- 3.0.6. Les sélectionnés au Grand Prix SCC et au Championnat de France 2021
- 3.0.7. Finale Campagne 2021
- 3.0.8. Relation avec la Fédération Espagnole Ring & Campagne (FERC) ?

3.1. Concours de la saison 2021

SAISON 2021	lieu organisateur	Présentatio ns	C 3	C 2	C 1	C B V	P 3	P 2	P 1	P B V	EX	TB	BON	NC
	nb chiens										%	%	%	%
date	Total	91	44	14	14	4	0	4	6	5	73	14 %	8 %	5 %
2021 01 30	DIJON/DAROIS 21	13	9	2	2	0	0	0	0	0	69%	15%	8 %	8 %
2021 02 13	CC ST ROCH'40	18	5	3	4	2	0	1	1	2	72%	22%	5 %	0
2021 03 13	PROVINS 77	12	8	0	3	0	0	1	0	0	58%	17 %	25 %	0
2021 03 20	AMPOSTA ESP	16	4	1	2	0	0	2	4	3	87.5	0	0	12.5 %
2021 05 22	VILLEFRANCHE 69	16	10	3	1	2	0	0	0	0	81.25			
2021 06 05	ST LEONARD 87	16	8	5	2	0	0	0	1	0	68.75			
2021 08 21	AUBIGNY S Nère 18													
2021 09 11	APPOIGNY 89													
2021 10 09	AUBIGNY sur Nère 18													

3.2. Juges :

Moyenne d'âges du cartel des juges parcours ...73 ans. Dans 6 ans, 61% auront dépassé la limite d'âge.

3.2.1. Juges Formateurs (10)

Laurent Bernard, Michel Beyer, Michel Boisseau, Jean-Pierre Carrière, Jean-Marcel Del Puppo, Maurice Malaisé, Claude Munto, Jean-Claude Seloisse, Camille Tisserand et Patrick Vandestienne.

3.2.2. Juges (13) :

Laurent Bernard, Michel Beyer, Michel Boisseau, Jean-Pierre Carrière, Jean-Marcel Del Puppo, Christian Laurier, Yves Monicault, Claude Munto, Alain Phalippou, Jean-Claude Seloisse, Camille Tisserand et Patrick Vandestienne.

3.2.3 Élève juge Extention (1) :

M. William Langlois, juge qualifié Mondioring

3.2.4. Activités des juges Parcours saison 2021 :

Laurent Bernard (ras) / Michel Beyer (ras) / Michel Boisseau (1parc) / Jean-Pierre Carrière (ras) / Jean-Marcel Del Puppo (ras) / Christian Laurier (ras) / Maurice Malaisé (ras) / Yves Monicault (2 pist) / Claude Munto (ras) Alain Phalippou (1 parc,) / Jean-Claude Sélousse (2 parc) , Camille Tisserand (ras) / Patrick Vandestienne (2 Parc,).

3.2.6. Activités des juges Pistage saison 2021 :

MM. Bernard Rigaud (ras) et Bernard Pottin (ras) Paul-Eric Gardères (1). Jean-Louis Tagliafico (1), Alain Pain (2)

3.2.7. Jury du championnat 2021 :

MM. Jean-Pierre Carrière, Président du jury, Alain Phalippou, deuxième juge du parcours et Bernard Rigaud, juge pour la partie pistage. La mission de commissaire aux concurrents à définir.

3.2.8. Communiqué aux juges

Nous souhaitons rassembler tous les juges de parcours CAMPAGNE (14) le samedi après-midi du week-end de la finale 09 octobre 2021 à partir de 16h00.

3.2.9. Proposition à la nomination de Juge Formateur

Nous proposons la nomination de M. Jean-Claude Sélosse à la fonction de juge Formateur.

3.3. Les HA (licenciés 29, 6 en limite d'habilitation et 2 hors limite)

Pour chaque concours sélectif, il devra y avoir un (1) HA N3 l'autre devant être au minimum HA N2

Pour 2022, le jury de finale choisira ses HA dans la liste des sélectionnés N3 (18 & 19 septembre).

3.3.1 Sélections régionales : RAS

3.3.2. Sélection Nationale N3

2021 09 18 & 19, à Provins

Juges : Michel Beyer ou Laurent Bernard, Bruno Burger - Martine Jacquet

3.3.3. Activités des Assistants (19 / 36) 27 Participations

Voeltzel Sébastien 1	Olivo Charly (1)	Gaël Salvan (2)	Charret Lionel (2)	Guillen Cobos (2)
Manteaux Guilla (1)	Fabre Sébastien (1)	Chopart Nicolas (1)	David Pinillos (1)	Barrero Jimenez (1)
			Oliver Martinez (1)	Vila R P (1)
Auréli. Chenevier 1	Julien Tonin (1)	Paul Sabatier (3)	Victorien Dupuy (1)	

3.3.4. Qualification et nouvelle répartition des HA suivant les niveaux de concours

	Homme Assistants N1 N2 ou N3				
	Nombre H A	N1	N2	N3	Obligation
Brevet 150	1	HA N1	HA N2	HA N3	
C 1 200	1 ou 2	HA N1	HA N2	HA N3	
C 2 350	2	HA N1	HA N2	HA N3	1 HA N2 ou +
C 3 500	2	HA N1	HA N2	HA N3	1 HA N2 ou +
SELECTIF C3	2		HA N2	HA N3	1 HA N3
COUPE & G PRIX	2			HA N3	2 HA N3

3.3.5.- Les H. Assistants de la Finale 2021 : ils seront choisis dans le cartel issu de la sélection nationale des HA N3 organisée à PROVINS les 18 et 19 septembre 2021

3.3.5. Règlement :

Les concours sélectifs du championnat de France doivent être jugés avec rigueur et respecter toutes les consignes règlementaires. Toute action du conducteur inopportune qui provoque une réaction du chien doit être considérée comme un commandement irrégulier (éternuements, marche arrière, trébuchements etc...). Toute pénalisation doit être accompagnée d'un commentaire explicatif, sans ambiguïté, conforme au règlement. Les tolérances règlementaires relèvent de l'appréciation du juge et ne doivent pas être mentionnées.

Les conducteurs qui souhaiteraient rétrograder leur chien afin de leur permettre de concourir en fin de carrière dans un niveau moins sélectif, doivent faire cette demande au GTC par écrit. Cette demande sera validée pour une durée d'au moins un an.

Dans le cadre du championnat de France, une réunion avec les conducteurs et amateurs du TRAVAIL PRATIQUE en CAMPAGNE est prévue à partir de 17 h 00 le samedi 09 octobre 2021.

3.3.6. Harmonisation des sélections Nationales des H. Assistants N3

Pour les disciplines mordantes (Ring, Mondioring, IGP et Campagne), une réunion s'est tenue au siège de la SCC, le mercredi 26 août 2020, afin d'élaborer une organisation biannuelle commune, le premier week-end de septembre, années impaires.

Le protocole prévu le 26 08 2020 n'a pu être mis en place en raison du Covid et du décalage des championnats.

3.4. Calendrier (saison 2021)

3.4.1. en France : 10 concours annulés dont 2 reportés sur 17 programmés,

3.4.2. en Espagne: 2 concours ont été organisés,

Cette année 2021 a été perturbée par la pandémie COVID 19 qui a entraîné la fermeture des compétitions d'avril à juin

3.4.3.3. Les sélectionnés à la Finale 2021

Il faudra attendre les résultats du dernier concours de la saison (APPOIGNY 11 & 12 septembre 2021)

3.4.3.5. Titre de Champion de France : moyenne des 4 meilleurs concours, ajoutée au pointage de la finale

3.4.3.6. Championnat 2021

L'Association Canine territoriale Centre Val de Loire, présidé par M. Imre Horvath, la présidente de la CUT, Mme Arlette Jaffre, et le club d'Éducation Sport Canin de Prunay-Cassereau, présidé par M. Pascal Connan,

3.5. Critères de sélection pour la saison 2021

12 sélectionnés au maximum dans chaque niveau, C2 pour le Grand Prix SCC et C3 pour le championnat seront retenus s'ils ont une moyenne « excellent », calculée sur leurs 4 meilleurs concours effectués

Les autres conditions sont suspendues en raison des annulations dues au COVID.

Actuellement : - il reste 2 concours (CFCBB NE le 22 08 21 et APPOIGNY le 11 09 21)

C3 : 6 chiens sélectionnables et 5 possibles sur 16 chiens présentés

C2 : 1 chien sélectionnable et 3 possibles sur 5 chiens présentés

3.6.1. Le choix des chiens en blanc » : Les cas suivants sont à observer :

3.6.1.1

Dans le cas de 12 compétiteurs ayant obtenu la moyenne « Exc », le 13^{ème} du classement en échelon 3 assurera cette prestation, tant pour le Grand Prix SCC que pour la Coupe/Championnat de France.

3.6.1.2

Dans le cas d'un nombre inférieur à 12 compétiteurs avec une moyenne « Exc », le dernier de la liste des sélectionnés repêchés « T.B. + » assurera la mission de « chien en blanc », tant pour le Grand Prix SCC que pour la Coupe/Championnat.

3.6.1.3.

Si les règles précédentes ne peuvent pas être appliquées, le GTC désignera alors les « chiens en blanc »

3.7 Calendrier 2022

Les règles définies par la circulaire GTC du 21 juin, invitant les clubs organisateurs à formuler leur projet pour l'année suivante avant le 1^{er} septembre est maintenue avec une seule date alternative afin d'éviter la concurrence entre les organisations et surtout les annulations de concours.

3.7. Finale Campagne 2022

A ce jour, le GTC a un contact avec l'ACT Bretonne et le club de Lorient Queven

3.8 Relations avec la Fédération Espagnole Ring & Campagne (FERC)

Nous regrettons l'absence de relation directe avec la Fédération Espagnole.

Les conditions d'élaboration d'un calendrier commun sans concurrence sont toujours applicables pour les clubs français et pour ceux qui veulent y adhérer.

La proposition de réunion de novembre 2020 est toujours restée sans réponse jusqu'à ce jour.

Compte-rendu du GT Campagne approuvé par les instances de la CUN cbg

2.04 Groupe Travail IGP-FH

Compte-rendu de la réunion du groupe en date du 07/08/2021, au Club de l'AC LABEVILLE.

Membres présents : MM. Gilbert Guevel Responsable du groupe, Jérôme Robert et Guy Fritsch.

Ordre du jour :

- 1- Modalités de participation aux sélectifs et coupes de France IGP / IFH
- 2- Coupes du Monde IGP et IFH
- 3- Saison 2021 / 2022
- 4- Participation des clubs de races à la coupe de France.
- 5- Candidature à la formation de juge de travail (IGP/FH) de M. Hamid FALAH.
- 6- Réorganisation du groupe de travail.

PREAMBULE

Le weekend des 7 et 8 août, le club de LABEVILLE a organisé une formation Hommes Assistants avec sélection niveau 1 et 2, une formation « traceurs IGP/FH », et invité Jean Pierre CARRIERE pour une présentation du logiciel d'aide à la gestion des concours PROGIC, afin d'affiner les particularités liées aux concours IGP / FH. Les membres du GT étant présents pour animer ces divers ateliers et sélections, il a été mis à profit la tenue d'une réunion.

1- Modalités de participation aux sélectifs et coupes de France IGP et IFH

En raison de la persistance des restrictions liées à la pandémie COVID 19, un nombre important de concours a été annulé dans les deux disciplines ; pour ces raisons, il a été décidé de reconduire pour la saison à venir les modalités de participation aux concours nationaux, à savoir :

a) IGP :

- a. La possibilité d'effectuer son 1^{er} concours en niveau 3 le jour du sélectif
- b. La participation à un championnat régional, bien que recommandée, ne sera pas obligatoire
- c. Le chien devra avoir effectué, outre un sélectif, un concours de niveau 3 entre deux finales, sur le territoire français (exception accordée pour une participation à un championnat du monde)
- d. La sélection pour le championnat de France sera réalisée à partir des 26 meilleurs pointages des 2 sélectifs, en appliquant si besoin les règles prédéfinies en cas d'égalité de points.

b) IFH :

- a. Possibilité d'effectuer son 1^{er} concours IFH 2 lors d'un sélectif IFH
- b. Pour accéder à la coupe : calcul de la moyenne sur 3 concours et deux juges différents (au lieu de 5) + moyenne du meilleur sélectif

2- Coupes du monde IGP et IFH

En raison de la pandémie, la coupe du Monde IGP qui devait se dérouler aux Pays Bas a été annulée, celle du pistage IFH décalée à début novembre en Hongrie est maintenue dans l'immédiat. Nous avons déclaré la participation de deux concurrents sélectionnés après la coupe de France qui se déroulera à Bréchaumont (68) les 25 et 26 septembre. Les inscriptions définitives étant closes à cette date, nous avons obtenu un délai supplémentaire pour inscrire nominativement les deux concurrents sélectionnés.

3- Saison 2021 / 2022 : Les prévisions sont les suivantes

a. IGP

	Lieux	Dates	Juges	Hommes assistants
1 ^{er} sélectif	Betschdorf (67)	20-21/11/2021	G.Guevel, B. Roser, R. Singer	J. Chirez, S. Robin
2 ^{ème} sélectif	Favars (19)	12-13/02/2022	Mme Sinsout, G. Guevel + à définir	L. Peratout, T. Cassier
Finale	Sin le Noble (59)	16-17/04/2022	A.MULLER, TENIER, J.L.BERNARD, PATRISSI (lux), R.MEYER	

b. IFH

	Lieux	Dates	Juges
1 ^{er} sélectif	Illkirch Graffenstaden (67)	11-12/12/2021	M. CLEMENT – J.ROBERT
2 ^{ème} sélectif	Blotzheim (68)	11-23/01/2022	M. CLEMENT – J.ROBERT
Finale	Bergerac	05-06/03/2022	CASSEVILLE - FRITSCH

4- Participation des clubs de race au championnat de France.

Une réflexion est engagée quant aux modalités incitatives vers les clubs de race pour une meilleure participation aux sélectifs et coupes de leurs chiens tout en maintenant les nationales de travail de chaque race.

5- Candidature à la formation de juge de travail (IGP/FH) de M. Hamid Falah.

Le GT a réceptionné, pour avis, la candidature de juge IGP/FH de M Hamid Falah. Le dossier est à l'étude et une réponse sera donnée rapidement à Jean Pierre Carrière.

5 - Réorganisation du groupe de travail

Suite à la démission de M. Jean-Luc Bernard, le groupe de travail s'est mis en quête d'une personne dont le profil pourrait faire consensus tout en insufflant une nouvelle dynamique. M. Pierre Fendt intégrera le GT, après validation du comité de la SCC.

Par ailleurs, toujours dans le cadre d'un renouveau, il est envisagé de diviser le territoire en 4 grandes parties avec un animateur régional chargé de relayer les informations et animer son secteur avec le soutien du GT, ces animateurs seront nommés pour un mandat d'un an reconductible.

Compte-rendu du GT IGP - FH approuvé par les instances de la CUN cbg

2.05 Groupe Travail Pistage

Compte-rendu de la réunion téléphonique du G.T.P en date du 14-08-2021

Membres présents : M. Philippe Gisselbrecht, responsable du groupe, M. André Laillé, Mme Catherine Hounau, membres.

Ordre du jour :

1. Proposition d'additif au règlement
2. Sélectifs 2021/2022
3. Grand Prix 2022
4. Championnat 2022
5. Crise sanitaire
6. Attribution des CACT et RCACT
7. Ajouter un jour à un concours
8. Candidatures juges

1. Proposition d'additif au règlement.

Le GT propose deux additifs au règlement 2018 :

- Un additif à l'annexe 3 - tirage au sort :

Le paragraphe,

« Les juges, auxiliaires de concours (commissaires, traceurs, etc.) ne doivent pas assister aux tirages au sort. ».

Cette phrase est à supprimer, avec effet immédiat après validation du comité de la SCC.

L'affectation des traceurs se fera avant le tirage au sort (par exemple, pour les traits, traceur A pour les pistes paires et traceur B pour les pistes impaires). »

- Un additif au paragraphe 5.4 - Les traceurs :

Cas des traceurs au trait de limier.

Le texte sera modifié comme suit :

« Excepté pour le brevet, il ne peut pas tracer pour un membre de sa famille ou une personne vivant sous le même toit, ni pour un chien lui appartenant. Si le cas se présente l'affectation du traceur devra être adaptée. »

2. Sélectifs 2021/2022.

- Le club de Bourgoin-Jallieu organisera le dernier sélectif les 5 et 6 février 2022.

- Suite à la démission de Georges Roland de la présidence du Club tourangeau du chien de sport – ACT Centre Val de Loire, la nouvelle équipe se rétracte pour l'organisation du sélectif de janvier 2022.

Nous sommes dans l'attente d'une nouvelle candidature.

3. Grand Prix 2022.

L'organisation du Grand Prix SCC sera assurée par l'ACT Centre Val de Loire, le Club Canin Berruyer le Subdray.

Le choix du jury sera étudié lors de la réunion du GT à Évreux.

4. Championnat 2022.

5.

A ce jour nous n'avons pas d'organisateur pour le championnat 2022. Nous lançons un appel urgent à candidatures.

6. Crise sanitaire.

Suite à la crise sanitaire de nombreux concours ont été annulés.

Pour la gestion de l'impact de la crise sanitaire sur l'ensemble des événements à venir, tel que sélectifs, sélections championnat et Grand Prix, le GT prendra les décisions en accord avec la CUN-CBG au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, des directives gouvernementales et du nombre de concours effectués pour maintenir au mieux le programme.

7. Attribution des CACT et RCACT

Pour précision, l'attribution des CACT et RCACT se fait par race et variétés dans le but de valoriser l'ensemble des races. Les conditions d'attribution restent les mêmes, soit au minimum 180 points pour le pistage. Les races et variétés sont répertoriées selon la nomenclature des races de la SCC.

8. Ajouter un jour à un concours prévu sur un ou deux jours

Face aux nombreuses annulations de concours, les inscriptions se font désormais en surnombre et les concours se déroulent souvent sur 3 jours pour 2 inscrits au calendrier. Dans ce cas l'organisateur doit utiliser le formulaire « Demande de modification de date pour un concours » pour le faire rajouter au calendrier.

9. Candidatures juges :

M. Pascal Perret demande une extension de juge formateur, le GTP donne un avis favorable.

Mme Chantal Picard souhaite entamer le cursus de juge, le GTP donne un avis favorable.

Compte-rendu du GT Pistage approuvé par les instances de la CUN cbg

2.06 Groupe Travail Obéissance.

Pas de compte-rendu de réunion du GT pour cette session.

2.07 Groupe Travail Recherche Utilitaire.

Procès-verbal de différents échanges téléphoniques et par mails du GT.

Membres participants : Jean-Bernard Moings, Nathalie Camp-Legrand et Jean-François Dubois

1) Règlement 2022 :

Voir document en annexe* à la fin du P. V., mise en application au 1^{er} janvier 2022.

2) Grand Prix SCC de Recherche Utilitaire

Conformément au résultat de la consultation organisée, la création d'un Grand Prix SCC de Recherche Utilitaire est actée.

Le règlement est le suivant :

Le Grand Prix SCC de Recherche Utilitaire a lieu le 1^{er} week-end du mois de novembre de chaque année. La participation est réservée aux 8 meilleures équipes cynophiles de Recherche Utilitaire en classe II. La sélection se fait sur l'ensemble des épreuves de classe II, sur la période de sélection, du 1^{er} octobre de l'année n-0 au 1^{er} octobre de l'année n+1.

Les équipes cynophiles ayant participé à des épreuves de classe III, pendant la période de sélection de référence, sont autorisées à déposer leur candidature au Grand Prix SCC de Recherche Utilitaire.

Les règles de sélection sont identiques à celles appliquées à la Finale de R.U., à savoir :

Il ne sera retenu qu'un maximum de 3 mentions, la règle : une mention par juge, 2 mentions = 2 juges, 3 mentions = 3 juges.

Le choix des mentions portera sur les qualificatifs les plus élevés, avec au plus un seul AB pour l'ensemble de ces mentions. Si un postulant a obtenu plusieurs mentions avec un seul juge, seule la mention ayant le qualificatif le plus élevé sera retenue. Dans ce cas il ne sera retenu qu'une seule participation aux épreuves, les mentions non retenues devenant de ce fait caduc et n'entrant pas dans le compte du nombre de sorties, comme pour les AB au-delà du premier.

Chaque mention se verra affectée de la valeur suivante :

EXC : 50 points / TB : 35 points / B : 20 points / AB : 15 points

Ces valeurs sont-elles mêmes affectées d'un coefficient multiplicateur de 1. Les postulants retenus seront par ordre ceux ayant la note la plus élevée.

En cas d'ex-aequo, les postulants au Grand Prix SCC seront départagés par le ratio du nombre de points obtenus par rapport au nombre de sorties en épreuves pendant la période de sélection. Si nécessité il y a de départager, de nouveau, des ex-aequo, le critère de choix se portera en premier sur le nombre d'objets totalisés sur les mentions retenues, puis sur le temps mis par l'équipe à effectuer ses parcours retenus dans la sélection en dernier ressort.

Lors du Grand Prix SCC les mentions obtenues auront les mêmes valeurs que dans le cadre de la sélection, mais le coefficient multiplicateur sera alors de 3. Par ailleurs, afin d'assurer un classement des huit équipes, celles sans mention se verront attribuer, par distance dégressive, de 10 à 3 points (10 pour la plus longue distance en SM) avec le coefficient de 3.

Compte-rendu du GT Recherche Utilitaire approuvé par les instances de la CUN cbg

2.08 Groupe Travail Sauvetage

Compte rendu de réunion du Groupe de travail sauvetage du 12/08/2021

Début : 18 :30

Présents en Visio : Frédéric Boutin, Christine Labrocherie, Olivia Ducros

Plusieurs priorités ont été listées :

1 – Championnat du Monde 2021 (Craiova Roumanie):

Équipe pressentie par le précédant GT sauvetage :

- Alexandra Duthe : Capitaine
- Karine Boissard avec Jeanne des bergers de Turon
- Daniel Buriller avec Huit des empereurs de Salem
- Frederic Boutin avec N'bull du Lou' dans la bergerie.

En raison de la situation sanitaire actuelle, de la complexité des règles sanitaires de chaque pays, d'autant qu'il faudrait en traverser plusieurs pour s'y rendre, le niveau des chiens sur la partie obéissance dextérité ne nous paraissant pas correspondre aux exigences d'un tel événement, il ne nous semble donc pas raisonnable d'envoyer une équipe en Roumanie, d'autant que le cout d'un tel déplacement n'est pas négligeable.

Une réunion de l'équipe pressentie a eu lieu le 01/08 lors du concours du CCRUS, le même constat a été fait.

2 – Saisie des calendriers :

Il est impératif de communiquer sur le principe de saisie des calendriers auprès des présidents de CUT mais également des présidents de club de sauvetage afin que chaque spécialité soit notée de façon distincte sur le calendrier.

Exemple : Concours 3 et 4 avril Surface/ Décombe

Il faudra noter 3 et 4 avril Surface et 3 et 4 avril Décombres d'où 2 lignes sur le calendrier.

De ce fait : 2 disciplines = 2 saisies = 2 rapports de jugement.

Concernant les rapports de jugement, rappeler aux juges qu'il faut utiliser les documents en vigueur ainsi que le règlement actuel, fichier Excel mis à disposition sur le site de GT sauvetage.

3 – Règlement sauvetage :

Le règlement actuel comporte quelques erreurs mais il est également difficilement lisible pour les néophytes d'où certainement un désintérêt pour la discipline. Le GT va apporter les corrections. Après relecture, il pourra être mis en ligne en septembre 2021 en version complète et aussi 1 version par spécialité ce qui sera plus facilement compréhensible pour les débutants : 1 règlement Surface, 1 règlement Décombe...comme initialement prévu en 2019.

(Document joint en annexe)

4 – Mode de Sélection pour le Championnat du Monde en individuel :

Réservé uniquement aux concurrents de niveau B.

Nombre maximum de personnes sélectionnées pour représenter la France reste à déterminer (vraisemblablement 3 binômes, mix de spécialité ou une seule spécialité)

Mode de sélection : 5 concours classés (uniquement en niveau B), sous 3 juges différents avec minimum 3 qualificatifs BON sur une période de 2 ans dont au moins 2 concours dans la dernière année (résultats du 1^{er} mai de l'année au 30 avril de l'année N + 2) avec possibilité de mixer les spécialités :

Exemple :

- 3 concours quête - 1 concours décombe - 1 concours piste
- ou 2 concours quêtes - 3 concours décombe
- ou 5 concours quêtes
- ...

La décision de la spécialité finale sera prise par le groupe travail.
Pour le championnat individuel 2022 ce mode de sélection s'appliquera.

5 – Championnat du Monde par équipe :

Mode de sélection identique, mais pourront composer l'équipe des niveaux A et des niveaux B.

6 – Validation du brevet en deux fois.

La mise en place de cette pratique n'est pas cohérente par rapport aux autres disciplines de la CUN-CBG (IGP, Pistage Français, Campagne...) Afin de faciliter la compréhension et le passage d'une discipline à une autre pour les concurrents, ils nous semblent plus opportun de valider le brevet sur un week-end uniquement avec le même juge.

Il est proposé :

La possibilité pour les personnes détentrices d'un brevet dans une autre discipline CUN-CBG d'accéder directement au niveau V sans avoir à passer le brevet sauvetage.

La possibilité pour une personne qui se présente en brevet dans deux spécialités (pistage et décombre par exemple), sur un même concours, de ne passer qu'une seule fois la partie obéissance. (Les points attribués en obéissance seraient reportés sur les deux spécialités).

7 – La communication est un point clé à développer afin de faire connaître la discipline et ses spécialités :

Un questionnaire sur les attentes des dirigeants de la discipline dans chaque club pratiquant pourrait être envoyé afin de prendre connaissance de la réalité du terrain et des difficultés rencontrées par les équipes.

Mise en place d'un Webinaire sur la découverte du sauvetage (une heure environ). Les invitations seraient envoyées aux clubs et les questions posées à l'avance pour être le plus efficace possible.

Et présentation des membres du groupe travail afin que les personnes intéressées aient plus de facilité pour s'adresser au GT

Communication sur le tutoriel « rapport concours ».

Mise en place de vidéos, sur le site du GT, de présentation chaque discipline et des exercices.

Création d'une nouvelle adresse mail afin qu'il n'y ait pas confusion avec l'ancien GT : Adresse mail du GT sauvetage : scc.groupetravail.sauvetage@gmail.com

Le règlement du sauvetage corrigé et modifié sera disponible sur le site du GT Sauvetage

Compte-rendu du GT Sauvetage approuvé par les instances de la CUN-CBG

2.09 Groupe Travail Formation

1- Nominations

1-1-Nominations juges

Les élèves juges ring Mme Cathy ROTBART et M. Aurélien CASOLE ont terminé leur cursus de formation juge. Ils sont proposés pour être nommés juge discipline ring.

1-2 Nominations postulants juges

Présentation des dossiers de candidature :

- Pour le pistage Français de Mme Chantal Picard
- Pour l'obéissance Mme Cécile Dolibois (en attente de l'avis du GT Obéissance)
- Pour l'IGP-FH M. Hamid Falah

Ces trois postulants remplissent les conditions réglementaires

1-3 Nomination juge formateur

Demande juge formateur

M. Jean-Claude Selosse, proposition d'être juge formateur pour la discipline Campagne.

M. Pascal Perret, proposition d'être juge formateur pour la discipline Pistage.

Ces deux propositions sont acceptées par la CUN-CBG.

1-4 Insertion dans la liste des intervenants vétérinaires

Le Dr vétérinaire Floriane Tardy sollicite son insertion dans le collège des vétérinaires intervenant dans les formations CUN-CBG. Demande validée par le Dr vétérinaire Karine Le Bleis et par M. Yannick Douaud (responsables au sein du GT F)

1-5 Fin de cursus d'un élève juge

Le GT Formation demande à la CUN-CBG de statuer sur la situation de M. Philippe Long, élève juge pour le Mondioring. Ce candidat a été proposé postulant juge le 13/10/2011. Il a passé l'examen SCC tronc commun le 17/05/2018. Durant ces dix années il a été relancé plusieurs fois sur la continuité de son cursus. Aujourd'hui le GT Formation est dans l'incapacité de le situer dans le cursus de sa formation. La CUN-CBG décide de mettre fin à son cursus.

Rappel Formation cursus des juges actuellement en vigueur

Afin d'assurer un suivi sur le cursus de la formation des juges les protocoles suivants devront être respectés.

2-1 Formation initiale (Première année de formation)

Les postulants ont à effectuer un minimum de 5 stages découvertes dans les disciplines de la CUN-CBG (autre que leur discipline mère). Le fait d'avoir été compétiteur dans une des disciplines (minimum brevet) dispense le postulant de la découverte de cette discipline.

Les stages découvertes sont à faire avec un juge ou un juge formateur.

A l'issue du stage découverte, le postulant devra faire remplir par le juge la fiche d'appréciation. Fiche confidentielle rédigée par le juge et transmise par celui-ci au responsable du GT Formation.

A l'issue du stage découverte, le postulant remplira la fiche attestation qu'il fera viser par le juge et par le Président du club organisateur. Il transmettra cette fiche au responsable du GT Formation.

2-2 Formation technique – Élève juge (Deuxième année de formation)

Les postulants ayant subi avec succès les épreuves des examens sont nommés élèves juge. Ils ont à effectuer des assessorats, un examen technique, des jugements parallèles et un secrétariat de jugement en exposition de conformité au standard (voir règlement cursus des juges) Les assessorats et les jugements parallèles sont à effectuer avec un juge formateur de la discipline.

A l'issue d'un assessorat ou d'un jugement parallèle, l'élève juge devra faire remplir par le juge formateur la fiche d'appréciation. Fiche confidentielle rédigée par le juge formateur et transmise par celui-ci au responsable des juges du groupe de travail de la discipline.

A l'issue d'un assessorat ou d'un jugement parallèle, l'élève juge remplira la fiche attestation qu'il fera viser

par le juge et par le Président du club organisateur. Il transmettra cette fiche au responsable du GT Formation. A l'issue de l'examen technique, l'élève juge remplira la fiche attestation qu'il fera viser par les examinateurs. Il transmettra cette fiche au responsable du GT Formation. En exposition l'élève juge remplira la fiche attestation qu'il fera viser par le juge. Il transmettra cette fiche au responsable du GT Formation.

2-3 Formation technique – Élève juge-extension

Les juges ayant été autorisé par la CUN-CBG à suivre un cursus de juge autre que leur discipline mère sont nommés élèves juge-extension. Ils ont à effectuer des assessorats, un examen technique des jugements parallèles (voir règlement cursus des juges). Les assessorats et les jugements parallèles sont à effectuer avec un juge formateur.

A l'issue d'un assessorat ou d'un jugement parallèle, l'élève juge-extension devra faire remplir par le juge formateur la fiche d'appréciation. Fiche confidentielle rédigée par le juge formateur et transmise par celui-ci au responsable des juges du groupe de travail de la discipline.

A l'issue d'un assessorat ou d'un jugement parallèle, l'élève juge-extension remplira la fiche attestation qu'il fera visée par le juge et par le Président du club organisateur. Il transmettra cette fiche au responsable du GT Formation.

A l'issue de l'examen technique, l'élève juge-extension remplira la fiche attestation qu'il fera viser par les examinateurs. Il transmettra cette fiche au responsable du GT Formation.

Fiche stage découverte, fiche assessorat technique et fiche attestation sont à télécharger depuis le site de la CUN-CBG – Voir plus bas, en annexe 2

Compte-rendu du GT Formation approuvé par les instances de la CUN-CBG

2.10 Groupe Travail Administrations

Compte-rendu de la réunion du groupe en date du : Multiples réunions téléphoniques.

Membres présents : Frédéric Boutin, Philippe Maquin, Thierry Demagalhaes, Hervé Jaffrain,.

Ordre du jour :

1. Challenge INTER UNITES 2021
2. Trophée chien Héros 2021
3. Championnat militaire 2021
4. Séminaire CYNO-OPS 2021

1. Challenge INTER UNITES 2021

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, le challenge 2021 a été annulé, nous vous donnons donc rendez-vous à Blois le deuxième week-end de septembre 2022.

2. Trophée des chiens Héros de la Centrale Canine

Cet évènement National (3^{ème} édition) a pour objectif de mettre en lumière l'aide et le soutien que les chiens apportent à l'homme dans de nombreux domaines, et de les honorer publiquement pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien.

La cérémonie aura lieu publiquement (sur invitation), le 15 septembre 2021 à 18h à la Mairie de Paris.

3. Championnat militaire 2021

La Centrale Canine sera représentée pour ce championnat la première semaine d'octobre 2021

4. Séminaire CYNOGEND 2021

La Centrale Canine sera représentée au Séminaire Cyno OPS 2021 En effet « les 25 et 26 novembre prochain se déroulera sur le site du cinéma PATHE d'ARCHAMPS 74 le 4ème séminaire Genevois des unités K9, le CYNO-OPS 2021.

Il s'agit de réunir l'ensemble des équipes cynophiles des Forces de l'Ordre et assimilés autour de conférences de haut niveau sur le thème commun du chien de travail. Gendarmerie, Police, Armée de terre, de l'air et Marine, Douane, Police Municipale, SUGE, ERIS mais aussi des corps étrangers francophone comme : police cantonale Genevoise, Lausanne, Jura et Valais, Armée Suisse, gardes-frontière, les équipes cyno du palais des Nations (ONUG) mais aussi délégation Canadienne, Italienne, Belge, Luxembourgeoise ...Articulé autour d'un salon d'exposants, ce séminaire a pour but principal de réunir le monde cyno professionnels de la sécurité intérieure, afin d'échanger, de se rencontrer et de partager cette passion commune qui nous anime.

Il y a 4 ans, le premier séminaire a eu lieu sur cette même commune d'Archamps autour de passionnés sur une journée avec l'aide de partenaires « historiques ». De ce rassemblement est née l'idée d'un séminaire « international » en Haute Savoie. Rapidement des partenaires nous ont suivi dans l'aventure et son développement s'accroît chaque année. De nombreuses unités de Forces Spéciales Françaises seront là aussi, GIGN, RAID, CPA 10, CDO HUBERT et KIEFFER, 1^{er} RPIMA. Une démonstration du système de vision embarqué sur les chiens, le K9VS, sera effectué par la cellule cynophile du GIGN lors du séminaire.

Deux journées intenses en rencontres et échanges autour du plus fidèle ami de l'homme.

Compte-rendu du GT Administrations approuvé par les instances de la CUN-CBG

Questions diverses :

1. Contact

Le Contact évolue, plutôt qu'une publication par nature toujours en retard sur l'actualité, nous mettrons en ligne périodiquement une lettre d'information, au gré des besoins, et accessible à tous les acteurs de l'utilisation.

2. Stages

Les Groupes Travail doivent accompagner les utilisateurs, et notamment en proposant au moins un stage tous les 2 ans. Ces stages seront les seuls « officiels » et ils pourront bénéficier d'une aide financière. Ils seront organisés avec un club support.

2. E. G. U.

La commission souhaite à l'unanimité renoncer à une réunion qui coûte cher et apporte sur place des informations diffusées dès les jours suivant sur le site de la CUN-CBG sous la forme du traditionnel livret numérique.

Ce livret sera bien sûr toujours réalisé, avec une présentation standardisée pour en faciliter la lecture et permettre une mise en évidence claire des chiffres marquants, discipline par discipline.

Fin de la réunion 19 H 45

Voir ci-joint :

- Annexe 1 : Règlement Sauvetage IPO
- Annexe 2 : Règlement de la Recherche Utilitaire 2022
- Annexe 3 : Documents du GT Formation